

Savoir

Les tournesols sauvages sont présents aujourd'hui en France dans les principaux bassins de culture du tournesol : essentiellement dans le Sud-Ouest, Poitou-Charentes et la Vendée. Avec le développement des solutions herbicides de post-levée (Clearfield et Express Sun) et les évolutions des rotations, le taux de parcelles avec des tournesols sauvages s'est réduit de moitié depuis 2010 dans le Sud-Ouest.

Cependant, de nouvelles infestations (pieds isolés de tournesol sauvage sur le rang) sont encore observées, avec un taux de l'ordre de 1 à 5 pour 10 000 (taux inférieur à la norme de pureté variétale). Ainsi, malgré les précautions prises par les semenciers lors de la production de semences, le phénomène subsiste et ne doit pas être négligé.

Une mobilisation de tous les acteurs s'impose

Tous les acteurs de la filière tournesol doivent se mobiliser autour d'une lutte préventive et durable contre les tournesols sauvages : semenciers (propreté des lots), acteurs du développement agricole, distributeurs (veille, suivi et conseil) et agriculteurs (observation, conduite de la culture, arrachage, alerte).

Tournesols tolérants aux herbicides de postlevée (VTH) : une solution efficace à préserver

- **En respectant les conseils d'utilisation :** Les tournesols sauvages appartiennent à la même espèce (*Helianthus annuus*) que les hybrides cultivés tolérants à l'herbicide. La tolérance à l'herbicide peut donc être acquise par le tournesol sauvage par croisement avec l'hybride cultivé. L'herbicide peut ainsi devenir inefficace contre les tournesols sauvages, en quelques années seulement. Quelques premiers cas ont déjà été identifiés dans l'Ouest et le Sud de la France. Il est donc indispensable d'être vigilant et de respecter les conseils d'utilisation.

- **En la réservant aux situations qui le nécessitent.**

Pulsar 40/Listego et Express SX sont des inhibiteurs de l'ALS, au même titre que les sulfonylurées et les triazolopyrimidines (Primus, Abak, etc.) employées sur céréales. Le développement d'adventices résistantes n'étant pas à exclure, l'utilisation de ce mode d'action doit être raisonné dans la rotation. Réservez les solutions de postlevée, et donc les variétés VTH associées, aux situations avec flore adventice difficile : tournesols sauvages, ambrosie, xanthium, datura, liseron des haies, bidens.



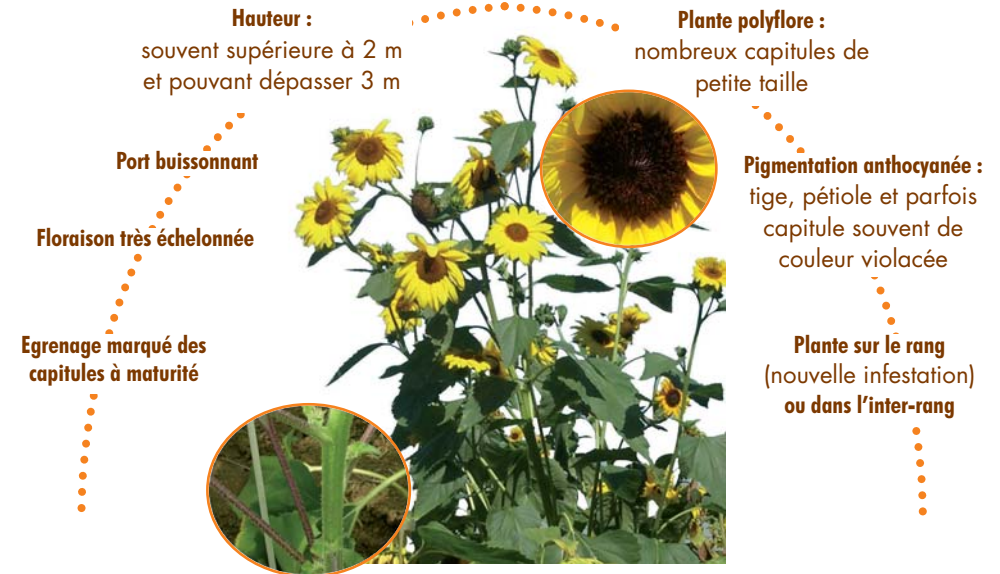
Tournesols sauvages

Ne les laissez pas vous envahir !

Quelques pieds de tournesols "sauvages" dans une parcelle de tournesol suffisent pour occasionner en 2-3 cycles de culture avec tournesol une infestation très forte et très nuisible.

Les conséquences sont lourdes : pertes de rendement (supérieures à 10 q/ha) voire récolte impossible et perte en qualité.

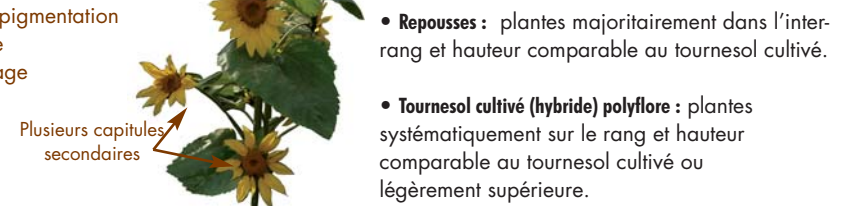
Sachez les reconnaître !



Ne pas confondre avec les tournesols polyflores :

repousses de tournesol ou tournesol hybride cultivé

- Polyflore mais avec un capitule principal
- Absence de pigmentation anthocyanée
- Pas d'égrenage



- **Repousses :** plantes majoritairement dans l'inter-rang et hauteur comparable au tournesol cultivé.

- **Tournesol cultivé (hybride) polyflore :** plantes systématiquement sur le rang et hauteur comparable au tournesol cultivé ou légèrement supérieure.

Agir au plus tôt en combinant tous les moyens de lutte

Vous observez quelques pieds de tournesols sauvages pour la première fois dans votre parcelle



- Arrachez les pieds observés dès leur apparition et si possible avant la formation des graines des premiers capitules des tournesols sauvages.
- **Observez les recommandations** concernant la récolte et la lutte dans la rotation.



Si les pieds sont répartis sur la ligne de semis : il s'agit sans doute d'une introduction accidentelle par le lot de semences.

- Contactez au plus vite votre technicien pour que votre organisme stockeur mette en place une information rapide auprès des producteurs acheteurs du même lot de semences.
- Si les pieds de tournesols sauvages sont repérés alors que les premières graines sont déjà formées, arrachez les et sortez les délicatement de la parcelle (mise en sac puis destruction) pour éviter que graines ne tombent au sol.

Vous avez déjà observé des tournesols sauvages dans votre parcelle

En amont de la campagne, dans la rotation



Allongez votre rotation : un tournesol un an sur quatre.

Pratiques à mettre en œuvre dans la rotation :

- Evitez le labour de façon à faciliter la germination des graines lors des faux-semis.

- Pratiquez le faux semis après la récolte de la céréale à paille ou autre culture de la rotation afin de détruire ensuite les levées de tournesols sauvages.

- Dans les autres cultures :

- Utilisez un traitement efficace contre le tournesol sauvage en évitant si possible les sulfonylurées ou tout autre herbicide du groupe HRAC B sur les cultures de printemps (soja, maïs).

- Complétez si nécessaire par binage et arrachage manuel (dans soja, par exemple, car les solutions chimiques restent limitées).

→ **Plus d'info sur www.terresinovia.fr**

Rubrique publication : Guide tournesol annuel : à télécharger ou commander gratuitement
Rubrique tournesol/dés herbage/tournesol sauvage : conseils pratiques

Lors de la culture visez un contrôle à 100%



Faites un faux semis de printemps (reprise précoce du sol) afin de favoriser les premières levées de tournesols sauvages. Détruire ces levées par destruction chimique ou mécanique puis semer directement sans aucun travail du sol.

Semez une variété Clearfield ou Express Sun

Traitez obligatoirement avec l'herbicide de post-levée associé :

- Respectez la pleine dose et le stade d'application : Pulsar 40/Listego 1,25 l/ha ou Express SX 45 g/ha + Trend 90 au stade 4 feuilles du tournesol.

- Ne laissez aucune partie non traitée dans la parcelle (pointes, bordures...).

Complétez le désherbage si nécessaire par un binage.



S'il reste des pieds de tournesols sauvages

- Détruisez impérativement toutes ces plantes avant la formation des graines par tout moyen approprié (binage, arrachage manuel...).

Si ces pieds sont situés dans une partie correctement traitée avec l'herbicide associé à la variété tolérante, il s'agit peut-être de tournesols sauvages résistants aux herbicides de la famille des inhibiteurs des ALS.

- Avertissez rapidement votre technicien en vue d'un diagnostic

Précaution à prendre à la récolte



Isoler les lots oléiques concernés par les tournesols sauvages au moment du stockage (en cas de forte infestation). Ceux-ci risquent de ne pas atteindre la qualité requise.

- **Si la récolte est précoce** (fin août - début septembre), réalisez un faux-semis pour favoriser les nouvelles levées de tournesols sauvages.

Pour éviter le développement de tournesols sauvages résistants aux herbicides de la famille des inhibiteurs des ALS* suivez rigoureusement nos recommandations.

Le développement de ce type de plantes aurait pour conséquence l'inefficacité de la lutte herbicide et l'envahissement de la parcelle par des tournesols sauvages en quelques rotations.

- **En situation de résistance avérée** (efficacité partielle de l'herbicide malgré de bonnes conditions d'emploi, analyse en laboratoire positive), l'abandon de la culture du tournesol sur cette parcelle sera le seul recours.

ALS* : groupe HRAC « B »